

## Formulaire de demande d'adhésion à la KIK//CCI

- Membre institutionnel: 400 CHF par an

Nom de l'institution:

Service / Département:

Rue:

NPA / Localité:

Téléphone:

www.

Personne de contact:

Nom:

Prénom:

Fonction:

Téléphone direct:

E-mail:

- L'institution est d'accord pour que l'adhésion soit mentionnée sur le site web de la KIK//CCI.
- J'ai pris connaissance des statuts de l'association KIK//CCI et je les accepte.

Lieu / Date..... Signature .....

Veuillez envoyer le formulaire de demande ainsi que le questionnaire dûment remplis à:

Dina Epelbaum, Co-Präsidentin KIK//CCI

dina.epelbaum@bl.ch

Le Comité décidera, conformément aux statuts, de votre admission et vous informera en conséquence.

1. Des entreprises et des corporations qui gèrent une collection d'art institutionnelle peuvent devenir membres collectifs de la KIK//CCI. Généralement, la personne responsable demande une adhésion en tant qu'institution auprès de la présidence de la KIK//CCI qui lui offre aussi la possibilité d'inscrire plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la même entreprise à nos colloques. Un membre institutionnel dispose d'un droit de vote lors des assemblées générales.
2. Dans des cas exceptionnels, le Comité de la KIK//CCI permet aussi des adhésions de membres individuels (150 CHF par an), mais uniquement si la personne qui s'occupe de la collection d'art institutionnelle n'est pas employée par cette institution et travaille pour cette collection d'art à titre indépendant. Un membre individuel dispose d'un seul droit de vote lors des assemblées générales.
3. Le montant de la cotisation des membres pour les deux catégories est fixé chaque année par l'assemblée des membres.

Verein der KuratorInnen von institutionellen Kunstsammlungen der Schweiz

Association des curatrices/teurs de collections d'art institutionnelles de Suisse

Associazione delle curatrici/dei curatori di collezioni d'arte istituzionali della Svizzera

## Questionnaire (annexe au formulaire de demande)

Collection d'art existant depuis quand?

---

---

Poste de curateur/trice existant depuis quand? S'agit-il d'un poste fixe?

---

---

Formation du curateur / de la curatrice?

---

---

Pourcentage de poste de curateur/trice au total?

---

---

Pourcentage de poste au Département en charge de la collection?

---

---

Activités prioritaires de la collection?

---

---

Ampleur de la collection?

---

---